



Communiqué de presse

Le 21 octobre 2020

La Seine-et-Marne terre de préparation des équipes de France d'athlétisme

Ce mercredi 21 octobre, le Département de Seine-et-Marne et la Fédération française d'athlétisme ont signé une convention de partenariat pluriannuelle pour la période 2020-2024. La Seine-et-Marne devient ainsi la terre de préparation des équipes de France d'athlétisme aux grandes compétitions internationales que sont les championnats d'Europe, championnats du monde et jeux olympiques.

Dans le cadre de la préparation des équipes de France d'athlétisme pour l'olympiade 2020-2024, la Fédération française d'athlétisme a souhaité offrir à ses athlètes un cadre leur permettant de se préparer dans des conditions optimales.

La Seine-et-Marne, et plus particulièrement le territoire du Pays de Fontainebleau, avec la présence du Centre National des Sports de la Défense (CNSD) ou encore du stade Philippe MAHUT, a retenu l'attention de la FFA par la qualité des équipements et les relations fortes avec le Département et le territoire. « *La Seine-et-Marne est un territoire disposant d'infrastructures de qualité, tant sur le plan technique que de l'hébergement ou du suivi médical, à proximité de Paris et des aéroports, accessible et sécurisé* » déclare Martine Bullot, vice-présidente en charge des sports et de la jeunesse.

La Seine-et-Marne sera donc pour les équipes de France d'athlétisme la terre de préparation aux grandes compétitions internationales avec dès 2021 un certain nombre de rendez-vous : Championnats d'Europe en salle à Torun (Pologne), les Championnats du Monde en salle à Nankin (Chine), les Jeux olympiques de Tokyo en 2021, les Championnats du Monde 2021 à Eugene (Etats-Unis), et cela jusqu'en 2024 avec bien évidemment les Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024.

L'athlétisme seine-et-marnais bénéficiera également de ce partenariat puisque la FFA proposera l'accueil, notamment pendant des sessions d'entraînement, des jeunes du pôle espoir d'athlétisme, des jeunes licenciés FFA, des jeunes licenciés UNSS, des élèves des sections sportives scolaires du département (Meaux, Bussy Saint-Georges, Savigny-le-Temple) ou encore de la section olympique du collège Arnaud Beltrame de Vulaines-sur-Seine, et des sections sportives des lycées Couperin à Fontainebleau et Uruguay à Avon.

« Le Département souhaite s'adapter et répondre pleinement aux défis sportifs de demain tels que les Jeux olympiques et paralympiques et entend insuffler une véritable dynamique pour concrétiser son ambition de faire de la Seine-et-Marne une véritable terre d'excellence sportive », déclare Patrick Septiers, président du Département de Seine-et-Marne.

André Giraud, président de la Fédération Française d'Athlétisme, se félicite également de ce partenariat avec le département de Seine-et-Marne : *« Il s'agit d'une excellente nouvelle pour l'athlétisme français et les athlètes de l'équipe de France, qui pourront désormais profiter de la qualité des structures d'entraînement réputées du département pour préparer les grandes échéances à venir. Dans le contexte de cette olympiade particulièrement cruciale pour le sport français, il est en effet*

essentiel de tout mettre en œuvre pour la réussite de l'équipe de France d'athlétisme, premier sport olympique. Cette convention pluriannuelle est un très bel aboutissement en ce sens. Je me réjouis également pour les jeunes athlètes du département, qui pourront désormais assouvir leur passion aux côtés de nos plus grands champions. C'est avec ces échanges, entre athlètes de haut niveau et jeunes générations, que l'on pourra bâtir l'excellence de l'athlétisme de demain. »

Dans le cadre de ce partenariat, un soutien financier d'un montant annuel de 50 000 € est attribué par le Département à la FFA de 2020 à 2024.

Contact presse :

Pauline Maingre – 01 64 14 60 42 / 06 72 84 70 49 / pauline.maingre@departement77.fr

Alban Colombel – 01 53 80 70 38 / 06 49 09 45 77 / alban.colombel@athle.fr